

Cheminer Ensemble

N°23 – Novembre 2023

Editorial

COMMUNIO SANCTORUM - COMMUNION DES SAINTS

C'est un des dogmes que nous professons dans le Credo. En expliquant ce dogme, les auteurs classiques parlent d'une communion entre trois « états de l'Église » : l'Église en combat, l'Église en souffrance, l'Église en triomphe. Le Concile Vatican II dans *Lumen Gentium* a changé ces termes en « Église en pèlerinage – purification – glorification », trois états d'une seule Église, du même corps du Christ comme tête de ce corps ayant la même attente, qui est la venue du Christ dans sa gloire. *Catéchisme de l'Église Catholique (CEC)* n° 954 nous enseigne : « *En attendant que le Seigneur soit venu dans sa majesté accompagné de tous les anges et que la mort détruite, tout lui soit soumis, les uns parmi ses disciples continuent sur terre leur pèlerinage ; d'autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore ; d'autres enfin sont dans la gloire contemplant dans la pleine lumière, tel qu'il est, le Dieu un en trois Personnes : Tous cependant, à des degrés divers et sous des formes diverses, nous communions dans la même charité envers Dieu et envers le prochain, chantant à notre Dieu le même hymne de gloire. En effet, tous ceux qui sont du Christ et possèdent son Esprit, constituent une seule Église et se tiennent mutuellement comme un tout dans le Christ* ».

Nous pouvons caractériser chaque état comme suit :

1/ **L'Église en purification** partage plusieurs conditions communes avec l'Église en pèlerinage et l'Église en glorification : l'union au Christ par la foi et la charité, l'espérance sûre d'atteindre le bonheur éternel.

2/ **L'Église en pèlerinage** chemine vers l'Église en glorification. Elle a bénéficié de certains fruits eschatologiques, mais elle en est encore à ses débuts et attend avec impatience son accomplissement. C'est l'étape de la foi, pas encore de la gloire, c'est pourquoi saint Thomas l'a appelée **congregatio fidelium**, communauté des croyants en pèlerinage, différent de celle des bienheureux qui voient Dieu à leurs yeux (cf. *Ap*

22, 4). Ils vivent dans un régime de foi et de sacrements, ils devaient faire des efforts pour coopérer avec la grâce de Dieu, rester vigilants et en prières et ils doivent se convertir et se renouveler continuellement en attendant la venue du Seigneur.

3/ **L'Église en glorification**, aussi appelée l'Église « en patrie », signifie être revenue à la maison du Père. Ceux qui y sont avaient réalisé une union avec le Christ et donc n'ont plus besoin de foi et de sacrements (cf. *Ap* 21 ss). Mais cette union n'est pas encore pleinement accomplie, car ils attendent encore le jour où ils partageront la pleine gloire du Christ, c'est-à-dire avec un corps ressuscité, entier avec tous ses frères et sœurs (cf. *Ro* 8, 23).

La communion entre les trois « états » de l'Église est appelée **communio sanctorum** ayant deux significations, étroitement liées : " communion aux choses saintes, **sancta** " et " communion entre les personnes saintes, **sancti** " *CEC* 948.

- Communion dans les « choses saintes », moyens de sanctification (la foi, l'espérance, la charité et les dons du Saint-Esprit).
- Communion entre « saints » entre eux : L'Église est une famille. Cette famille peut être comprise :
 - a) Parmi les membres de l'Église pèlerine : partageant une foi, une espérance, une vie, des sacrements[...] ils forment un corps du Christ, une famille de Dieu.
 - b) Entre membres des trois « états » de l'Église (pèlerinage, purification, gloire), partage des mérites et des prières.

En ce mois de novembre, suivons l'exemple des saints au ciel pour bien vivre ensemble, partager, nous entraider, prier les uns pour les autres et offrir nos mérites et sacrifices pour les âmes.

Philippe Do, diacre permanent

Sources : *Lumen Gentium* 48-50, *CEC* 946-959

Sommaire

p. 01	Editorial	p. 04	Vie de l'Unité pastorale interculturelle
p. 02	Documents officiels	p. 09	Journée mondiale des pauvres
p. 03	Auxiliaires d'Eucharistie	p. 12	Horaire des messes et contacts utiles

Documents officiels



Face aux drames effroyables, la Plateforme interreligieuse du canton de Vaud appelle à préserver la paix religieuse

Comment garder l'espérance après les drames effroyables qui ensanglantent populations israéliennes et palestiniennes dans une nouvelle vague de violence d'une ampleur effrayante ?

Condamnant toute violence, la Plateforme interreligieuse du canton de Vaud invite à la prière pour les victimes, leurs familles, toutes les personnes affectées par cette folie meurtrière. Cette situation fait sérieusement craindre le pire, avec un enchaînement de violence et de haine croissant.

Massacrer des civils ou prendre comme otages des civils désarmés est inacceptable. Nous appelons au respect strict du droit humanitaire par toutes les parties.

L'année 2023 a déjà vu se succéder des conflits majeurs. Elle se poursuit dans un déluge de violence qui laisse les représentants et les représentantes des communautés religieuses dans le canton de Vaud désarmés.

S'il faudrait nous taire pour ne pas blesser les uns ou ajouter à la colère des autres, nous souhaitons affirmer le mot PAIX – *shalom* et *salam* - et prions pour le retour de celle-ci.

En tant que responsables religieux, nous demandons à chacun et à chacune de préserver dans notre Canton la paix religieuse, à rejeter tout discours qui appelle à la haine et à la guerre, à rechercher le respect mutuel et la cohésion sociale.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur du respect de la dignité humaine. Nous nous engageons à maintenir le lien social portant la flamme de l'espérance dans nos cœurs et œuvrant ensemble pour un monde où la diversité est encouragée et vécue de façon positive.

Lausanne, le 18 octobre 2023

Plateforme interreligieuse du canton de Vaud

LE MINISTRE EXTRAORDINAIRE DE LA SAINTE COMMUNION

Le 16 septembre dernier, sur l'initiative de l'Équipe pastorale, le Centre romand de pastorale liturgique (CRPL) a donné une formation aux laïcs de notre Unité pastorale interculturelle qui ont répondu à l'appel d'exercer dans l'Église la charge de ministre extraordinaire de la sainte communion. Cette occurrence manifeste encore une fois le souci pour l'Église d'associer davantage les fidèles laïcs à la participation de la vie des communautés paroissiales et missionnaires. Il importe de le rappeler que dans l'exercice de cette charge, Dieu et l'Église doivent occuper la première place. Partant, le Concile Vatican II a eu le loisir de préciser que « *la liturgie est le sommet vers lequel tend l'action de l'Église et, en même temps, la source d'où découle toute son énergie* » (SC, n° 10). Ainsi, en complément à la formation reçue, nous voulons porter à la connaissance des ministres extraordinaires de la sainte communion quelques dispositions liturgiques utiles à l'exercice de cette charge, émanant de la Congrégation romaine pour le culte divin et la discipline des sacrements (*voir ci-après*)¹.

- **154** - Comme on l'a déjà rappelé, « seul le prêtre validement ordonné est le ministre qui, *in persona Christi*, peut réaliser le sacrement de l'Eucharistie ». Ainsi, l'expression de « ministre de l'Eucharistie » ne peut être attribuée d'une manière appropriée qu'au seul prêtre. De même, parce qu'ils ont reçu l'Ordination sacrée, les ministres ordinaires de la sainte Communion sont l'Évêque, le prêtre et le diacre; ils leur revient, par conséquent, de donner la sainte Communion aux fidèles laïcs au cours de la célébration de la sainte Messe. C'est ainsi que leur fonction ministérielle dans l'Église est manifestée d'une manière adéquate et en plénitude, et que le signe du sacrement est réalisé.

- **155** - En plus des ministres ordinaires, il y a aussi l'acolyte institué, qui est, du fait de son institution, le ministre extraordinaire de la sainte Communion, y compris en dehors de la célébration de la Messe. De plus, si des motifs de vraie nécessité l'exigent, l'Évêque diocésain peut députer à cet effet un autre fidèle laïc en qualité de ministre extraordinaire, *ad actum* ou *ad tempus*, selon les normes du droit, en utilisant, dans ce cas, la formule de bénédiction appropriée. Cependant, il n'est pas nécessaire que cet acte de députation revête une forme liturgique; toutefois, si tel est le cas, celle-ci ne doit en aucune façon être assimilée à une Ordination sacrée. L'autorisation *ad actum* ne peut être accordée par le prêtre, qui préside la célébration eucharistique, que dans des cas particuliers et imprévisibles.

- **156** - Cette fonction doit être entendue, au sens strict, selon sa dénomination de ministre extraordinaire de la sainte Communion, mais non de « ministre spécial de la sainte Communion », ni de « ministre extraordinaire de l'Eucharistie », ni de « ministre spécial de l'Eucharistie ». En effet, ces dénominations ont pour effet d'élargir la signification de cette fonction d'une manière à la fois indue et inappropriée.

- **157** - Si, habituellement, les ministres sacrés présents à la célébration sont en nombre suffisant, y compris pour la distribution de la sainte Communion, il n'est pas permis de députer à cette fonction les ministres extraordinaires de la sainte Communion. Dans des circonstances de ce genre, ceux qui seraient députés à un tel ministère, ne doivent pas l'exercer. Il faut donc réprouver expressément l'attitude de ces prêtres qui, tout en étant présents à la célébration, s'abstiennent néanmoins de donner la communion, en chargeant les laïcs d'assumer une telle fonction.

- **158** - En effet, le ministre extraordinaire de la sainte Communion ne peut donner la Communion que dans le cas où le prêtre ou le diacre font défaut, lorsque le prêtre est empêché à cause d'une maladie, du grand âge ou pour un autre motif sérieux, ou encore lorsque le nombre des fidèles qui s'approchent de la Communion est tellement important que cela risquerait de prolonger la célébration de la Messe d'une manière excessive. À ce sujet, on considère néanmoins que le fait de prolonger brièvement la célébration, en tenant compte des habitudes et du contexte culturel du lieu, constitue une cause tout à fait insuffisante.

- **159** - Il n'est permis en aucun cas au ministre extraordinaire de la sainte Communion de déléguer la fonction d'administrer l'Eucharistie à quelqu'un d'autre, comme par exemple au père ou à la mère, au conjoint ou à l'enfant d'un malade, qui doit recevoir la communion.

- **160** - Dans ce domaine, il est demandé à l'Évêque diocésain d'examiner de nouveau la pratique des années plus récentes, et de la corriger selon les cas, ou de définir plus précisément des règles de conduite. Dans les lieux où, pour une vraie nécessité, la pratique se répand de députer de tels ministres extraordinaires, il faut que l'Évêque diocésain publie des normes particulières, par lesquelles, en tenant compte de la tradition de l'Église, il réglemente l'exercice de cette fonction, selon les normes du droit.

Abbé Charlemagne Diawara-Doré
Curé / prêtre modérateur

¹ Congrégation romaine pour le culte divin et la discipline des sacrements, *Redemptionis sacramentum*. La liturgie de la rédemption. Instruction sur certaines choses à observer et à éviter concernant la très sainte eucharistie, Salvator / éditions Saint-Augustin, Paris / Saint Maurice 2004, 94 p.

Parlons de la beauté de l'Amour à nos enfants !

Retour sur la conférence ouverte à tous :
Parler d'amour et de sexualité à nos enfants
le 28 septembre dernier, à St Prex,
Par Inès de Franclieu

Inès de Franclieu est spécialiste en éducation affective. Inspiré par l'enseignement de l'Eglise et la théologie du corps de St Jean-Paul II, son message est profondément universel : il intéresse en réalité toute personne, quelle que soit sa religion ou sa culture.

Elle souhaite rejoindre aussi bien les enfants que les parents dans leurs questionnements en matière de sexualité. Pour cela, elle a fondé *Com je t'aime*, une association qui veut porter une parole de beauté sur le corps sexué et sur sa finalité : l'amour.

*"Nous voulons susciter chez les **enfants** un regard d'admiration sur la sexualité, langage du corps qui dit combien on s'aime. Ayant découvert cette beauté, nous leur expliquons comment respecter leur corps et celui des autres.*

*Persuadés du désir des **jeunes** à vivre un amour durable, source de bonheur, nous voulons leur donner des clefs pour s'y préparer aujourd'hui."*

Une soixantaine de parents ont fait le déplacement pour écouter son riche exposé de pas moins de deux heures ! Elle nous a donné de précieuses clefs de compréhension pour parler aux enfants du sens du corps féminin et masculin, de l'amour humain, de l'amitié. Sans omettre les sérieux défis de notre temps qui viennent fausser le beau de la sexualité, Inès de Franclieu a abordé avec justesse l'importance du rôle des parents qui aide l'enfant à grandir et à se construire pour devenir un adulte libre et responsable, qui se connaît et qui n'aura pas peur de s'engager dans la vie.

Un couple présent témoin :

Nous avons participé, mon mari et moi, à cette conférence, très intéressante et que nous avons énormément appréciée.

Aborder la sexualité avec nos enfants est essentiel, mais avec quels mots ? À quelle occasion ? À partir de quel âge ? Toutes ces questions, et bien d'autres, ont été abordées et de manière très éclairée.

Le message profond d'amour et de respect à l'égard de la sexualité, nous a mis en route et en pleine confiance dans notre rôle de parents pour transmettre à nos enfants de vraies valeurs.

Enfin nous sommes repartis de la conférence avec un grand enthousiasme et le désir de s'engager pour créer de

véritables conversations autour du sens du corps avec nos enfants. Cela va nous permettre de construire une relation solide 'parents-enfants' dans un environnement d'amour, de confiance et de partage.

Ximena & Frank

Pour approfondir, deux très beaux livres étaient proposés pour nourrir le dialogue avec l'enfant. Un premier s'adresse aux parents et l'autre est à découvrir progressivement avec l'enfant, selon son âge :



Amour et sexualité : comment en parler aux enfants et aux adolescents ? Edition Quasar



Dis en vrai c'est quoi l'amour ?
Éditions de l'Emmanuel

Un grand merci à l'UPI d'avoir prêté gracieusement la salle paroissiale aux parents organisateurs.

Véronique Casati

Sacrement de la confirmation



21 jeunes de l'Unité Pastorale Interculturelle recevront la confirmation le 4 novembre prochain à la Longeraie. Autant dire que l'Eglise sera comble. Ce jour-là, les confirmands non seulement confirment le choix de leur baptême mais surtout, reçoivent une nouvelle effusion de l'Esprit Saint, qui renforce leur lien à l'Eglise et leur donne la force de la mission. Rien que ça ! Après 24 mois de préparation, temps forts, montée vers Pâques animée par le Groupe des jeunes GJ cabana, lecture de l'Evangile de Saint Marc, week-end Saint Esprit, et l'accompagnement

individuel par un membre de la communauté, le fameux « passeur », les jeunes se réjouissent de célébrer ce « dernier » sacrement de l'initiation. Merci de les porter dans la prière, et que chacun de nous souhaite à être renouvelé par le don de l'Esprit Saint. !

Vendredi soir 3 novembre, nous recevons l'abbé Marc Donzé qui sera le ministre de la Confirmation en l'absence de notre évêque en convalescence.

A cette occasion, **nous cherchons des bonnes mains volontaires pour faire des cakes salés/sucrés**. Si le cœur vous en dit, merci de vous annoncer à Anne Dominique Thaler (0764763099).

Pour les confirmands qui commencent au mois de janvier 2024, nous sommes aussi à la recherche de « Passeurs »



Personne du passage et de passage :

Présente juste le temps du parcours pour assurer que le jeune vive son engagement personnellement et librement.

Il permet au jeune de faire le passage entre sa foi d'enfant et sa foi « assumée » de confirmé.

Auprès des confirmands

Qui est le « Passeur » ?

Le passeur, sans être catéchiste, est un grand frère/sœur dans la foi pour le jeune.

➤ Un témoin de la foi

- Simplement par une rencontre « fraternelle »
- En suscitant un regard de foi sur ce que vit le confirmand.

➤ Un trait d'union entre le jeune et la communauté paroissiale

- Il est **appelé au nom de la communauté** chrétienne (paroisse) et c'est en son nom qu'il accompagne le jeune.
- Il affermit le lien entre la famille du confirmand (Eglise domestique) et l'Eglise locale.
- Il souligne la responsabilité du jeune confirmand dans sa démarche personnelle et individuelle.

- Il manifeste la communion de foi de l'Eglise.
- Il soutient le cheminement du jeune durant l'initiation au mystère de la foi.

« Être Passeur », un engagement qui :

- Permet la **multiplicité d'accompagnateurs** pour une meilleure maturité et responsabilité personnelle du confirmand :
 - La famille
 - Le parrain (*godfather*)
 - L'animateur de l'équipe (catéchiste)
 - La communauté chrétienne qu'il représente
- Offre beaucoup de **souplesse**,
- Valorise l'**initiative personnelle**
- Suscite la **créativité** dans la charité
- **Favorise les liens** de la communauté chrétienne,
 - **Une réponse à l'appel de Dieu**

Ce n'est pas de sa propre initiative, mais Dieu qui appelle à cette mission surprenante : comme Philippe est appelé par Dieu à rencontrer l'Ethiopien. (Ac 8,26-39).

➤ Une mission dans l'Eglise

Par l'accueil du jeune, c'est l'Eglise tout entière qui reste attentive aux sollicitations de l'Esprit Saint.

➤ Un enjeu éducatif, personnel et spirituel

Ce sont les questions du jeune suscitées par la Parole de Dieu qui suscitent la rencontre, le dialogue et le témoignage.

Engagements concrets du « Passeur »

- 22 mois depuis mars 2024 jusqu'en décembre 2025
- 1 formation de 90 minutes en début du parcours (3 dates à choix : 26/01, 03/02 ou 07/02)
- 1 étape liturgique : temps d'accueil du confirmand (samedi 19 mars durant le Festival Miséricorde)
- 6 rencontres individuelles d'environ 50-60 minutes avec le confirmand
- 2 relectures de l'expérience de Passeur (2 fois 30 minutes par écrit ou en entretien individuel).



Les jeunes en chemin vers la confirmation au Simplon en janvier 2022

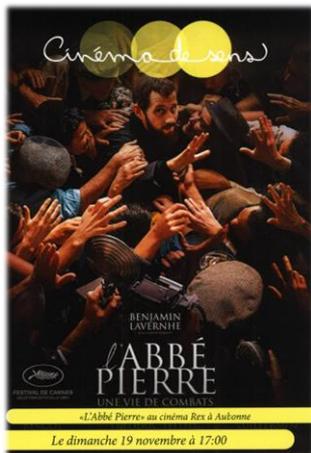
Anne-Dominique Thaler
Agent pastoral

Film « L'abbé Pierre », une vie de combats

Des bancs de l'Assemblée Nationale aux bidonvilles de la banlieue parisienne, son engagement auprès des plus faibles lui a valu une renommée internationale. Pourtant, chaque jour, il a douté de son action. Révolté par la misère, les inégalités et les injustices, souvent critiqué, parfois trahi, Henri Grouès a eu mille vies et milles combats.

Il a marqué l'Histoire sous le nom qu'il s'était choisi : l'abbé Pierre.

Dimanche 19 novembre, 17h00 au cinéma Rex à Aubonne.



Paroisse de Morges

Communauté catholique de Préverenges et environs

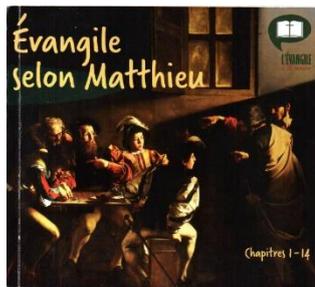
Messes avec participation des enfants

Notre communauté a vécu une remise en route dynamique à l'occasion de la messe du 3 septembre avec la participation des enfants, des familles et des groupes du KT. Ces prochaines messes auront lieu, **exceptionnellement**, le 5 novembre puis le 3 décembre, qui sera le 1^{er} dimanche de l'Avent. Un temps pour se **préparer à la joie de Noël**.

Pour rappel, nos messes du 3^{ème} dimanche du mois ont toujours lieu **jusqu'à fin décembre 2023 (ndlr)**.

Œcuménisme

Comme chaque année et à tour de rôle, nos trois communautés protestante, évangélique et catholique se retrouvent pour partager un repas qui a eu lieu cette année à Vuillerens, le 28 septembre 2023 dans une ambiance très chaleureuse. Après le repas chacun a été invité à s'exprimer sur sa vision de l'œcuménisme et comment nous pourrions toujours mieux le vivre ensemble.



Groupe de partage de l'Évangile

Nos rencontres ont repris le 31 août 2023 et se poursuivent. Nous nous retrouverons les 9 novembre et 7 décembre 2023 à 14h à la chapelle de

Préverenges. Toute personne qui le souhaite est la bienvenue, que ce soit occasionnellement ou régulièrement.

Cette année nous lisons l'Évangile selon St Matthieu.

Livres

Nous instaurons un coin "bibliothèque" à l'entrée de notre chapelle. Si vous avez des livres adultes ou enfants à donner, nous les acceptons volontiers. Il est clair que nous souhaitons des livres avec un sens spirituel ou un chemin de vie. Un grand merci !

Horaire des messes pour Noël 2023

Nous vous communiquons d'ores et déjà l'horaire des messes de Noël. Nous avons la joie cette année de retrouver la messe habituelle du jour de Noël dans notre chapelle.

Veillée de Noël, dimanche 24 décembre :

- à 18h00, à la chapelle de la Longeraie, messe des familles.
- à 24h00, à l'église de Morges, messe de minuit.

Noël, lundi 25 décembre :

- à 11h00, à la chapelle de Préverenges, messe du jour de Noël.

Au nom de la communauté, nous vous souhaitons un très bel automne !

Colette Ciegelski, Marie Cottier et Yvette Della Vecchia, communauté de Préverenges

Paroisse de Rolle

Fête de paroisse du 10 septembre

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la fête de la paroisse Saint-Joseph de Rolle le 10 septembre.



En l'absence de l'Abbé Charles retenu hors de nos frontières, nous avons eu la joie d'accueillir son confrère, l'Abbé Benoît Serge, pour célébrer cette messe qui fut vibrante et joyeuse en présence des très nombreux enfants de notre paroisse !

L'apéritif traditionnel, dans les jardins de la cure, fut l'occasion de célébrer aussi un anniversaire et d'accueillir



de nombreux nouveaux paroissiens, tous invités par notre communauté. La privatisation de la ruelle des Halles permit ensuite de monter, dans la bonne humeur,

les tables et bancs qui, comme les tentes, nous avaient été généreusement prêtés par la commune. Une joyeuse animation régnait de table en table où les talents linguistiques des uns et des autres se sont mêlés dans notre paroisse cosmopolite, le seul point commun étant : le buffet ... canadien ! Notons enfin la surprise chaleureusement appréciée des glaces confectionnées par Tristan à l'issue de nos agapes. Evidemment, tous sont impatients de renouveler l'année prochaine ces bons et conviviaux moments liturgiques et culinaires !



Gilles-Guy et Sophie de SALINS, paroissiens de Rolle

Paroisse de St-Prex

Célébration œcuménique à l'église de St-Prex

Dimanche 17 septembre 2023, Jeûne fédéral, le groupe œcuménique de "Evangile à la maison" a préparé cette rencontre à laquelle une centaine de personnes ont répondu présents pour partager foi et espérance communes dans le recueillement et la joie d'être ensemble.

Les expressions et pratiques différentes découvertes ou déjà connues des réformés, sont une source d'enrichissement mutuel, c'est l'unité qui nous permet de venir rencontrer l'autre dans ses différences et ses similarités.

De telles célébrations ont lieu 2 x par année, une lors de la semaine de l'Unité des chrétiens en janvier et la seconde le dimanche du Jeûne fédéral.

La célébration a été suivie par une généreuse table de salés et de douceurs "faits maison", offrant un beau moment de partage et de convivialité.

Madeleine Ott, paroisse réformée de St-Prex
Jean-Louis Gavin, Francis Thierrin, Pierrette Paulou-Vaucher, membres du conseil de communauté de la paroisse de St-Prex



GM Groupe Missions
 Aubonne – Rolle – St-Prex

Le Groupe Missions vous propose de participer à notre prochain

REPAS de SOUTIEN

dimanche, 19 novembre dès 12h15

à la Salle de Paroisse de St Prex

Verre de l'amitié offert avant le repas

Menu

*Tarte à la patate douce
 Poulet et lentilles à l'indienne
 Choix de mousses et de gâteaux
 Café ou tisane*

*Prix : Fr. 35 par personne
 (Enfants gratuits)*

Les vins seront à payer séparément

*Pour vous inscrire contactez Claire Davison
 021 801 51 87 ou 078 679 63 58
 claire@davison.ch*

Courones de l'Avent

Informations à venir / Hors UP



En vente après les messes dominicales du

samedi 2 et dimanche 3 décembre

*à Aubonne
 Rolle et St Prex*

Appel à l'aide!

Nous avons besoin d'aide pour la confection de couronnes pendant la semaine qui précède les ventes. Si vous avez un jardin et des branches de sapin, thuya, buis à nous donner ou si vous avez un peu de temps à disposition, merci de contacter Christel Jaccoud (christel.jaccoud@bluewin.ch)



Pour commander une couronne merci d'écrire à claire@davison.ch ou lui laisser un message au 078 679 63 58.

MERCI D'AVANCE

Claire Davison

Université de la diaconie

Les **18 et 19 novembre 2023** aura lieu à Lausanne une Université de la diaconie sur le thème : « La communion au-delà des maux et des mots ».

Cet événement, organisé par les départements solidarités des Eglises cantonales de tout le diocèse, veut réunir pendant 2 jours des personnes engagées en Eglise, des prêtres, des bénévoles et des personnes de tous horizons aux parcours de vie difficile ou en situation de précarité.

Des ateliers très divers, des moments de partage de la Parole de Dieu, des témoignages permettront d'entrer en dialogue les uns avec les autres pour ouvrir ensemble des pistes de communion.

Bienvenue à toute personne intéressée !

Informations et inscriptions sur : <https://unisolidarite.org>

Semaine des religions du 4 au 12 novembre



<https://www.cath-vd.ch/news/semaine-religions-2023/>

Découvrir et comprendre le dialogue interreligieux à travers les 5 sens

Date : Samedi 04 novembre 2023

Horaire : 17 :00 - 20 :00 avec collation

Lieu : Arzillier, Av. de Rumine 62, 1005 Lausanne, Suisse
Nous entrons en relation avec le monde qui nous entoure par nos cinq sens. De la même manière, nous entrons en relation avec Dieu par cinq sens spirituels. Voir, écouter, toucher, goûter et sentir, ces cinq sens nous permettent d'accueillir Dieu et notre prochain.

Venez vivre avec nous cette balade intérieure et rentrer en dialogue interreligieux d'une façon unique et inoubliable.

Table ronde sur les défis du dialogue interreligieux à l'aune de l'universalisme

Date : Dimanche 06 novembre 2023

Horaire : 19 :30 – 21 :00

Lieu : Arzillier, Av. de Rumine 62, 1005 Lausanne, Suisse
Les défis du dialogue interreligieux à l'aune de l'universalisme et présentation du numéro 52 de la Revue des Cèdres : Le dialogue pour religion.

L'universalisme d'Elia Benamozegh par Mme. C. Boulouque

Date : lundi 07 novembre 2023

Horaire : 19 :30 – 21 :00

Lieu : Centre communautaire CILV, Av. Georgette 3, 1003 Lausanne, Suisse

Clémence Boulouque, écrivaine, est docteure en études juives de l'Université de New York. Elle enseigne à l'Université de Columbia. Elie Benamozegh est un rabbin, kabbaliste et philosophe italien du XIXe siècle (Livourne, 24 avril 1823 - 6 février 1900).

Universalité et importance de l'interreligieux par le prisme du bouddhisme

Date : mardi 08 novembre

Horaire : 18 :00 - 19 :30

Lieu : Arzillier, Av. de Rumine 62, 1005 Lausanne, Suisse
Conférence sur universalité et l'importance de l'interreligieux par le prisme du bouddhisme par le moine Helmut du Mont-Pèlerin.

Portes ouvertes de la Communauté Baha'ie

Date : mercredi 09 novembre 2023

Horaire : 19 :30 – 21 :30

Lieu : Institut Fazel, Rue Caroline 2, 5^{ème} étage, 1003 Lausanne, Suisse

Témoignages d'intervenantes de traditions Bouddhiste, Musulmane et Baha'ie.

L'universalisme dans l'Islam avec Khaldoun Dia-Eddine

Date : jeudi 10 novembre

Horaire : 19 :30 - 21 :00

Lieu : Arzillier, Av. de Rumine 62, 1005 Lausanne, Suisse
Khaldoun enseigne - entre autres - la culture musulmane dans plusieurs hautes écoles spécialisées.

La méditation dans le Christianisme et le Bouddhisme

Date : vendredi 11 novembre 2023

Horaire : 17 :00 – 19 :00

Lieu : Arzillier, Av. de Rumine 62, 1005 Lausanne, Suisse
La méditation dans le christianisme et le bouddhisme par Mme M. Mazzocco, écrivaine et professeure, à l'Université de Genève et M. J.-M. Falcombello, référent spirituel du centre bouddhiste KAGYU de Genève.

Groupe interreligieux de Moudon

Date : samedi 12 novembre 2023

Horaire : 16 :00 – 18 :00

Lieu : Centre culturel turc, Pl. de la Gare 13, 1510 Moudon, Suisse

La terre, corps du créateur ? Christianisme et Islam face aux défis écologiques Avec Simon Weber, pasteur chargé de projet à l'EPER Hamza Palma, conseiller communal vert, Morges.

La finale de la semaine des religions avec le groupe de musique Klezmer

Date : samedi 12 novembre 2023

Horaire : 17 :00 – 19 :30 avec collation

Lieu : Arzillier, Av. de Rumine 62, 1005 Lausanne, Suisse
Musique, danse, échange et témoignage
Avec ses variations de rythme, ses dissonances, ses ornements et une touche d'improvisation, le klezmer se promène entre la joyeuse folie de l'âme slave et la spiritualité juive, et exprime toutes les émotions : joie et tristesse, recueillement, amour ou ivresse, sans oublier l'humour... juif.

Journée mondiale des pauvres

MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS

VII^e JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES

*Dimanche XXXIII^e du Temps ordinaire
19 novembre 2023*

**« Ne détourne ton visage d'aucun
pauvre » (Tb 4, 7)**

1. La *Journée Mondiale des Pauvres*, signe fécond de la miséricorde du Père, a lieu pour la septième fois afin de soutenir la marche de nos communautés. C'est un rendez-vous que l'Église enracine progressivement dans sa pastorale, pour découvrir toujours mieux le contenu central de l'Évangile. Chaque jour, nous sommes engagés dans l'accueil des pauvres, mais cela ne suffit pas. Un fleuve de pauvreté traverse nos villes et devient toujours plus grand jusqu'à déborder ; ce fleuve semble nous submerger si bien que le cri des frères et sœurs demandant de l'aide, du soutien et de la solidarité s'élève de plus en plus fort. C'est pourquoi, le dimanche qui précède la fête de Jésus Christ Roi de l'Univers, nous nous retrouvons autour de sa Table pour recevoir à nouveau de Lui le don et l'engagement de vivre la pauvreté et de servir les pauvres.

« *Ne détourne ton visage d'aucun pauvre* » (Tb 4, 7). Cette Parole nous aide à saisir l'essence de notre témoignage. Nous arrêtons sur le *Livre de Tobie*, un texte peu connu de l'Ancien Testament, passionnant et riche de sagesse, nous permettra de mieux entrer dans le contenu que l'auteur sacré désire transmettre. Devant nous s'ouvre une scène de vie familiale : un père, Tobit, salue son fils, Tobie, qui est sur le point d'entreprendre un long voyage. Le vieux Tobit craint de ne plus pouvoir revoir son fils et c'est pourquoi il lui laisse son "testament spirituel". Il a été déporté à Ninive et maintenant il est aveugle, donc doublement pauvre, mais il a toujours eu une certitude exprimée par le nom qu'il porte : "Le Seigneur a été mon bien". Cet homme, qui a toujours fait confiance au Seigneur, en bon père, désire laisser à son fils non seulement quelque bien matériel, mais le témoignage du chemin à suivre dans la vie. C'est pourquoi il lui dit : « Chaque jour, mon enfant, souviens-toi du Seigneur. Garde-toi de pécher et de transgresser ses commandements. Fais ce qui est juste tous les jours de ta vie et ne marche pas dans les voies de l'injustice » (4, 5).

2. Comme on peut l'observer tout de suite, le souvenir que le vieux Tobit demande à son fils ne se limite pas à un simple acte de mémoire ou une prière à adresser à Dieu. Il fait référence à des gestes concrets qui consistent à accomplir de bonnes œuvres et à vivre avec justice. Cette exhortation se précise encore : « À tous ceux qui pratiquent la justice, fais l'aumône avec les biens qui

t'appartiennent. Quand tu fais l'aumône, mon fils, n'aie aucun doute » (4, 7).

Les paroles de ce vieux sage sont très étonnantes. N'oublions pas, en effet, que Tobit a perdu la vue précisément après avoir accompli un acte de miséricorde. Comme il le raconte lui-même, sa vie dès son plus jeune âge était consacrée à des œuvres de charité : « J'ai fait beaucoup d'aumônes à mes frères et aux gens de ma nation qui avaient été emmenés captifs avec moi au pays des Assyriens, à Ninive. [...] Je donnais mon pain à ceux qui avaient faim et des vêtements à ceux qui étaient nus ; si je voyais le cadavre de quelqu'un de ma nation, jeté derrière le rempart de Ninive, je l'enterrais » (1, 3.17).

À cause de son témoignage de charité, le roi l'avait privé de tous ses biens, le rendant complètement pauvre. Mais le Seigneur avait encore besoin de lui. Ayant repris son poste d'administrateur, il n'a pas peur de persévérer dans son style de vie. Écoutons son récit qui, à nous aussi, parle aujourd'hui : « Lors de notre fête de la Pentecôte, qui est la sainte fête des Semaines, on me prépara un bon repas et je m'étendis pour le prendre. On plaça devant moi une table et on me servit quantité de petits plats. Alors je dis à mon fils Tobie : "Va, mon enfant, essaie de trouver parmi nos frères déportés à Ninive un pauvre qui se souvienne de Dieu de tout son cœur ; amène-le pour qu'il partage mon repas. Moi, mon enfant, j'attendrai que tu sois de retour." » (2, 1-2). Comme il serait significatif qu'à l'occasion la Journée des Pauvres cette préoccupation de Tobit soit aussi la nôtre ! Inviter à partager le repas dominical après avoir partagé la Table eucharistique. L'Eucharistie célébrée deviendrait réellement critère de communion. Par ailleurs, si autour de l'autel du Seigneur nous sommes conscients d'être tous frères et sœurs, combien plus cette fraternité deviendrait visible en partageant le repas festif avec ceux qui sont privés du nécessaire !

Tobie fit ce que son père lui avait dit, mais il revint avec la nouvelle qu'un pauvre avait été tué et laissé au milieu de la place. Sans hésiter, le vieux Tobit se leva de table et alla enterrer cet homme. De retour chez lui fatigué, il s'endormit dans la cour ; la fiente d'oiseaux lui tomba dans les yeux et il devint aveugle (cf. 2,1-10). Ironie du sort : tu fais un geste de charité et il t'arrive un malheur ! On pourrait penser ainsi ; mais la foi nous enseigne à aller plus en profondeur. La cécité de Tobit deviendra sa force pour reconnaître encore mieux les nombreuses formes de pauvreté dont il était entouré. Et le Seigneur pourvoira en son temps à rendre au vieux père la vue et la joie de revoir son fils Tobie. Quand vint ce jour-là, « Tobit se jeta alors au cou de son fils et lui dit en pleurant : "Je te revois, mon enfant, toi, la lumière de mes yeux !" Et il ajouta : "Béni soit Dieu ! Béni soit son grand nom ! Bénis soient tous ses saints anges ! Que son grand nom soit sur nous ! Bénis soient tous les anges pour tous les siècles ! Car Dieu m'avait frappé, mais voici que je revois mon fils Tobie !" » (11, 13-14).

3. Nous pouvons nous demander : où est-ce que Tobit puise le courage et la force intérieure qui lui permettent de servir Dieu au milieu d'un peuple païen et d'aimer ainsi le

prochain au risque de sa propre vie ? Nous sommes devant un exemple extraordinaire : Tobit est un époux fidèle et un père attentionné ; il a été déporté loin de sa terre et il souffre injustement ; il est persécuté par le roi et ses voisins... Bien qu'il soit bon cœur, il est mis à l'épreuve. Comme nous l'enseigne souvent l'Écriture sainte, Dieu n'épargne pas les épreuves à ceux qui œuvrent pour le bien. Pourquoi ? Il ne le fait pas pour nous humilier, mais pour affermir notre foi en Lui.

Tobit, au moment de l'épreuve, découvre sa propre pauvreté qui le rend capable de reconnaître les pauvres. Il est fidèle à la Loi de Dieu et observe les commandements, mais cela ne lui suffit pas. L'attention concrète envers les pauvres lui est possible parce qu'il a fait l'expérience de la pauvreté dans son corps. Par conséquent, les paroles qu'il adresse à son fils Tobie sont son véritable héritage : « Ne détourne ton visage d'aucun pauvre » (4, 7). En fait, lorsque nous sommes devant un pauvre, nous ne pouvons pas détourner le regard, parce que nous nous empêcherions de rencontrer le visage du Seigneur Jésus. Et nous remarquons bien cette expression « *d'aucun pauvre* ». Chacun d'eux est notre prochain. Peu importe la couleur de la peau, la condition sociale, la provenance... Si je suis pauvre, je peux reconnaître qui est vraiment le frère qui a besoin de moi. Nous sommes appelés à rencontrer tout pauvre et tout type de pauvreté, en secouant de nous l'indifférence et l'évidence avec lesquelles nous protégeons un bien-être illusoire.

4. Nous vivons un moment historique qui ne favorise pas l'attention envers les plus pauvres. Le volume de l'appel au bien-être s'élève de plus en plus, tandis que l'on impose le silence aux voix de ceux qui vivent dans la pauvreté. On a tendance à négliger tout ce qui ne rentre pas dans les modèles de vie destinés surtout aux plus jeunes générations, qui sont les plus fragiles face au changement culturel en cours. On met entre parenthèses ce qui est désagréable et qui cause de la souffrance, tout en exaltant les qualités physiques comme si elles étaient le but principal à atteindre. La réalité virtuelle prend le dessus sur la vie réelle et il est de plus en plus facile de confondre les deux mondes. Les pauvres deviennent des images qui peuvent émouvoir pendant quelques instants, mais quand on les rencontre en chair et en os dans la rue, la gêne et la marginalisation prennent place. La hâte, compagne quotidienne de vie, empêche de s'arrêter, de secourir et de prendre soin de l'autre. La parabole du bon samaritain (cf. *Lc 10, 25-37*) n'est pas un récit du passé, elle interpelle le présent de chacun de nous. Déléguer à d'autres est facile ; offrir de l'argent pour que d'autres fassent la charité est un geste généreux ; s'impliquer personnellement est la vocation de tout chrétien.

5. Remercions le Seigneur du fait que beaucoup d'hommes et de femmes se dévouent aux pauvres et aux exclus, et partagent avec eux ; des personnes de tous âges et de toutes conditions sociales qui pratiquent l'accueil et s'engagent aux côtés de ceux qui se trouvent dans des situations de marginalisation et de souffrance. Ce ne sont pas des surhommes, mais des "voisins" que nous rencontrons tous les jours et qui, dans le silence, se font pauvres avec les pauvres. Ils ne se contentent pas de

donner quelque chose : ils écoutent, ils parlent, ils essaient de comprendre la situation et ses causes pour donner des conseils appropriés et des repères justes. Ils sont attentifs aux besoins matériels mais aussi spirituels, à la promotion intégrale de la personne. Le Royaume de Dieu est rendu présent et visible dans ce service généreux et gratuit ; il est vraiment comme la semence qui tombe dans la bonne terre de la vie de ces personnes et qui porte son fruit (cf. *Lc 8, 4-15*). La gratitude envers tant de volontaires doit se faire prière pour que leur témoignage soit fructueux.

6. À l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'Encyclique *Pacem in terris*, il est urgent de reprendre les paroles du saint Pape Jean XXIII lorsqu'il écrivait : « Tout être humain a droit à la vie, à l'intégrité physique et aux moyens nécessaires et suffisants pour une existence décente, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement, l'habitation, le repos, les soins médicaux, les services sociaux. Par conséquent, l'homme a droit à la sécurité en cas de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse, de chômage et chaque fois qu'il est privé de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté » (n. 6).

Que de chemin à parcourir pour que ces mots deviennent réalité, également à travers un engagement politique et législatif sérieux et efficace ! Malgré les limites et parfois les défaillances de la politique à voir et à servir le bien commun, puissent se développer la solidarité et la subsidiarité de nombre de citoyens qui croient en la valeur de l'engagement volontaire pour le service des pauvres. Il s'agit certes de stimuler et de faire pression pour que les institutions publiques remplissent bien leur devoir ; mais il ne sert à rien de rester passif en attendant de tout recevoir "d'en haut" : ceux qui vivent dans des conditions de pauvreté doivent elles aussi être impliquées et accompagnées dans un parcours de changement et de responsabilité.

7. Une fois de plus, malheureusement, nous devons constater de nouvelles formes de pauvreté qui s'ajoutent à celles déjà décrites ci-dessus. Je pense en particulier aux populations vivant dans des zones de guerre, notamment aux enfants privés d'un présent serein et d'un avenir digne. Personne ne pourra jamais s'habituer à cette situation ; maintenons vive toute tentative pour que la paix s'établisse comme don du Seigneur ressuscité et le fruit de l'engagement pour la justice et le dialogue.

Je ne peux pas oublier les spéculations qui, dans différents secteurs, entraînent une augmentation dramatique des coûts qui rend de très nombreuses familles encore plus indigentes. Les salaires s'épuisent rapidement et entraînent des privations qui portent atteinte à la dignité de chaque personne. Si une famille doit choisir entre les aliments pour se nourrir et les médicaments pour se soigner, la voix de ceux qui réclament le droit aux deux biens doit être entendue, au nom de la dignité de la personne humaine.

Comment ne pas relever aussi le désordre éthique qui touche le monde du travail ? Le traitement inhumain

réservé à nombre de travailleurs et de travailleuses ; le manque de rémunération proportionnée pour le travail accompli ; le fléau de la précarité ; les trop nombreuses victimes d'accidents, souvent dus à une mentalité qui préfère le profit immédiat au détriment de la sécurité... Les mots de saint Jean-Paul II nous reviennent à l'esprit : « Le premier fondement de la valeur du travail est l'homme lui-même. [...] L'homme est destiné et est appelé au travail, le travail est avant tout "pour l'homme" et non l'homme "pour le travail" » (Enc. *Laborem exercens*, n. 6).

8. Cette liste, déjà dramatique en soi, ne rend que partiellement compte des situations de pauvreté qui font partie de notre quotidien. Je ne peux pas laisser de côté, en particulier, une forme de malaise qui se manifeste chaque jour davantage et qui touche le monde de la jeunesse. Combien de vies frustrées et même de suicides de jeunes, trompés par une culture qui les conduit à se sentir "non performants" et "ratés". Aidons-les à réagir face à ces instigations néfastes, afin que chacun puisse trouver la voie à suivre pour acquérir une identité forte et généreuse.

Il est facile, en parlant des pauvres, de tomber dans la rhétorique. Il y a aussi une tentation insidieuse de s'arrêter aux statistiques et aux chiffres. Les pauvres sont des personnes, ils ont des visages, des histoires, des cœurs et des âmes. Ce sont des frères et des sœurs avec leurs mérites et leurs défauts, comme tout le monde, et il est important d'entrer dans une relation personnelle avec chacun d'entre eux.

Le livre de Tobie nous enseigne le caractère concret de notre action avec et pour les pauvres. C'est une question de justice qui nous engage tous à nous chercher et à nous rencontrer, pour favoriser l'harmonie nécessaire afin qu'une communauté puisse s'identifier comme telle. S'intéresser aux pauvres ne se limite donc pas à des aumônes hâtives, mais demande de rétablir les justes relations interpersonnelles qui ont été affectées par la pauvreté. Ainsi, "ne pas détourner les yeux des pauvres" permet d'obtenir les bénéfices de la miséricorde, de la charité qui donne sens et valeur à toute la vie chrétienne.

9. Que notre attention envers les pauvres soit toujours marquée par le réalisme évangélique. Le partage doit correspondre aux besoins concrets de l'autre, pas pour me débarrasser du superflu. Ici aussi, il faut du discernement, sous la conduite de l'Esprit Saint, pour reconnaître les véritables besoins de nos frères et non nos propres aspirations. Ce dont ils ont certainement besoin

de toute urgence, c'est de notre humanité, de notre cœur ouvert à l'amour. N'oublions pas : « Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux, à prêter notre voix à leurs causes, mais aussi à être leurs amis, à les écouter, à les comprendre et à accueillir la mystérieuse sagesse que Dieu veut nous communiquer à travers eux » (*Evangelii gaudium*, n. 198). La foi nous enseigne que tout pauvre est un enfant de Dieu et que le Christ est présent en lui : « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (*Mt 25, 40*).

10. Cette année marque le 150^{ème} anniversaire de la naissance de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Dans une page de son Histoire d'une âme, elle écrit : « Je comprends maintenant que la charité parfaite consiste à supporter les défauts des autres, à ne point s'étonner de leurs faiblesses, à s'édifier des plus petits actes de vertus qu'on leur voit pratiquer, mais surtout j'ai compris que la charité ne doit point rester enfermée dans le fond du cœur : "Personne, a dit Jésus, n'allume un flambeau pour le mettre sous le boisseau, mais on le met sur le chandelier, afin qu'il éclaire tous ceux qui sont dans la maison". Il me semble que ce flambeau représente la charité qui doit éclairer, réjouir, non seulement ceux qui me sont les plus chers, mais tous ceux qui sont dans la maison, sans excepter personne » (*Ms C, 12r° : Œuvres complètes, Rome 1997, 247*).

Dans cette maison qu'est le monde, tous ont le droit d'être éclairés par la charité, personne ne peut en être privé. Que la ténacité de l'amour de sainte Thérèse inspire nos cœurs en cette Journée Mondiale, qu'elle nous aide à "ne pas détourner notre regard du pauvre" et à le maintenir toujours fixé sur le visage humain et divin du Seigneur Jésus-Christ.

Rome, Saint-Jean-de-Latran, 13 juin 2023, Mémoire de Saint-Antoine de Padoue, Patron des pauvres.

FRANÇOIS

Sont devenus enfants de Dieu par le baptême : BERSETH Stella, MIALET Achille, FERREIRO PANZETTA Olivia, MORTIER Théo, ORSINO Giulia, Victoria et Matteo, DIAS COUTO Marta, SCHILLER James, GUILLAUME Raphaël, PROUX Arthur, ROSSATI Melchiorre

Se sont unis par les liens du mariage : HANSEN Dennis et SALVA Marie, SCHUNCK MAHON Daniel et GIACOSA Maria-Christina, TEIXEIRA SANTOS Daniel et MOGIS Camille, DO Dang Khoa David et BOU EID Jennifer

Sont entrés dans la maison du Père : François Liaudat, Madeleine Jotterand, Denise Devaud, Anita Lesignoli, David Quintas, Raymond Menoud

Toussaint et commémoration des fidèles défunts



Messes *	Aubonne	Rolle	St-Prex	Morges
Me 01 novembre <i>Toussaint</i>	18h00	20h00	20h00	20h00
Je 02 novembre <i>Défunts</i>	20h00	18h30	20h00	20h00

(*) pas d'autres messes ces jours-là

Horaires des messes – Novembre 2023

Messes hebdomadaires – semi / mensuelles

	Apples	Aubonne	Bière	Gimel	Longeraie	Morges	Préverenges	Rolle	St-Prex
Ma						18h30		12h30	
Me		18h00				08h30			
Je						08h30		18h30	
Ve				24.11 18h00		18h30			08h30
Sa		18h00				18h00 19h30 esp.			
Di	05.11 11h15		12.11 11h15		10h30 port. 18h00	09h30 11h00 ita.	05.11 + 19.11 11h00	09h30	09h00 port. 11h00

Impressum

Directeur de la rédaction

Abbé Charlemagne Diawara-Doré

Comité de la rédaction

Bénédicte Raphoz, Anne-Dominique Thaler, Abbé Charles Kazadi, Abbé Jean-Bosco Rwasha, Abbé Benoît Serge Tsunda, Diacre Roland Muggli, Diacre Philippe Do, Elodie Goulet

Mise en page

Bénédicte Raphoz, Philippe Do

Graphiste

Vincent Gschwindemann

Photographe

Lidia Fernandes

Correspondants des paroisses et communautés :

Apples : Nicole Menoud

Aubonne : Sybille Von Streng

Bière : Monique Bart

Gimel: Isabelle Ballenegger

Morges: Gwenola Reichen

Préverenges : Colette Cegielski et Edith Buchegger

Rolle: Bertrand Gabriel

St-Prex: Pierrette Paulou-Vaucher

Contacts utiles de l'UP : secrétariats, prêtres, diacres et communautés linguistiques

Secrétariat Morges	021 811 40 10
Secrétariat Rolle	021 825 15 68
Abbé Charlemagne Diawara-Doré	076 630 40 75
paroisse.morges@cath-vd.ch	
Abbé Charles Kazadi	076 580 32 48
paroisse.rolle@cath-vd.ch	
Abbé Jean-Bosco Cishibanji Rwasha	079 936 31 61
Abbé Benoît Serge Tsunda	077 901 07 79
Diacre Roland Muggli	076 338 95 27
Diacre Philippe Do	078 894 10 37
Diacre Stephan Rempe	079 703 59 90
Anne-Dominique Thaler (AP)	076 476 30 99
Elodie Goulet (AP)	079 421 13 95
Communauté italophone	
morges@missioni.ch	
Communauté lusophone	078 841 65 63
raimundo.defreitas@cath-vd.ch	
Communauté hispanophone	
pedro.delgado@cath-vd.ch	076 479 09 39
Pôle catéchèse	
Véronique Rakic	079 871 44 04
Evelyne Tasev	079 715 05 05
Grace Elias	076 690 76 59

Vous pouvez consulter ce bulletin en ligne sur : <https://www.cath-vd.ch/paroisses/up-la-venoge-laubonne/> (onglet *Publications*)